

Politique d'Achat Groupe

1^{er} Septembre 2026

La Politique d'Achat de Groupe Vincent a pour but de garantir que toutes les acquisitions soient réalisées de manière efficace, transparente et éthique. Elle vise à optimiser les ressources de l'entreprise tout en minimisant les risques et en garantissant une bonne relation avec les fournisseurs.

1. Objectif

L'objectif de cette politique d'achat est de fournir un cadre standard pour la gestion des processus d'acquisition de biens et services au sein de Groupe Vincent, ceci en lien avec la Charte des Relations Fournisseurs et Achats Responsables.

Elle a pour but de :

- Assurer que tous les achats sont effectués de manière transparente, équitable et conforme aux lois et la Charte des Relations Fournisseurs et Achats Responsables
- Optimiser l'utilisation des ressources financières en obtenant les meilleurs rapports qualité-prix
- Respecter les engagements de l'organisation en matière de durabilité et de responsabilité sociale

2. Champ d'application

Cette politique s'applique à tous les services du Groupe Vincent impliqués dans le processus d'achat et approvisionnement, quel que soit le montant ou la nature de l'achat. Elle couvre :

- Les biens (matériels, équipements, fournitures, etc.).
- Les matières premières
- Les services (consultants, prestataires externes, maintenance, etc.)
- Les investissements

3. Principes Directeurs

Les Achats effectués au sein de Groupe Vincent doivent suivre les principes suivants :

- **Transparence** : Tous les achats doivent être documentés et traçables à travers une commande ou un contrat
- **Concurrence** : Garantir que les fournisseurs aient des chances égales de participer aux appels d'offres ou aux consultations – tout en prenant en compte le taux de dépendance.
- **Efficacité** : Les achats doivent être réalisés rapidement, dans les délais et de manière économique tout en garantissant la qualité.
- **Durabilité** : Les achats doivent favoriser les fournisseurs et produits qui respectent l'environnement, les normes.

4. Engagement du Groupe envers nos fournisseurs

4.1 Développement de relations durables

- Valoriser les partenariats à long terme basés sur la confiance mutuelle.
- Toujours garder un lien commercial et humains avec nos fournisseurs de proximité.

4.2 Respect des engagements contractuels

- Respecter les délais de paiement convenus.
- Garantir une communication transparente et régulière.

5. Attente du Groupe envers ses fournisseurs

4.1 Conformité aux normes légales et éthiques

- Respect des lois applicables, y compris les normes en matière de travail, de sécurité et de protection de l'environnement.
- Engagement à lutter contre la corruption et à respecter les droits humains.

4.2 Qualité et innovation

- Fournir des produits et services conformes aux exigences définies ainsi qu'aux normes.
- S'impliquer activement dans des solutions innovantes pour répondre aux besoins de l'entreprise.

4.3 Responsabilité environnementale

- Intégrer des pratiques écoresponsables dans leur chaîne d'approvisionnement.

6. Révision de la Politique

Cette politique sera révisée annuellement ou lorsque nécessaire pour s'assurer qu'elle demeure pertinente et conforme aux lois et aux besoins du Groupe.

Nicolas DESBOS
Responsable Achats Groupe



Rémi VINCENT
Membre du Directoire

